

AFFLICTION IMAGINAIRE

[effet mental]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	une créature vivante
Durée	voir description
JS	Volonté, dévoile puis Vigueur ou Volonté, annule (voir description)
RM	oui

Le personnage pousse la créature ciblée à croire qu'elle est soumise à une affliction débilite. La cible a droit à un jet de Volonté pour comprendre que l'affliction est irréal. Si elle rate, la créature souffre d'une affliction imaginaire au choix du personnage. * Dégénérescence. La cible pense qu'elle a contracté une maladie dégénérative. Chaque jour, la créature subit 1d4 points d'affaiblissement temporaire de Constitution et devient fatiguée. Un jet de Vigueur réussi annule l'affaiblissement temporaire. Deux jets de sauvegarde consécutifs réussis mettent fin à l'effet. * Malédiction. La cible pense qu'elle est maudite. Elle subit un malus permanent de -4 aux jets d'attaque, aux jets de sauvegarde, aux tests de caractéristique et aux tests de compétence. Après le jet de sauvegarde pour dévoiler l'illusion, la cible a droit à un jet de Volonté pour annuler cet effet. * Poison. La cible pense qu'elle est empoisonnée. Le personnage choisit une valeur de caractéristique. À chaque round pendant 6 rounds + 1 par tranche de 5 niveau de lanceur de sorts du personnage, la cible subit un affaiblissement temporaire de 1d3 points à cette valeur de caractéristique. À chaque tour, la créature a droit à un jet de Vigueur pour mettre fin aux affaiblissements opérants et annuler les suivants.

Puisque l'affliction n'existe que dans l'esprit de la cible, affliction imaginaire n'est pas affecté par les méthodes de soins normales comme neutralisation du poison, guérison des maladies ou d'autres effets comme ralentissement du poison et la compétence Premiers secours. Les immunités ordinaires ne s'appliquent pas non plus (bien qu'une créature immunisée contre l'affliction infligée bénéficie d'un bonus de +4 au jet de Volonté pour dévoiler l'illusion). Les affaiblissements de Constitution infligés par l'affliction ne peuvent pas tuer la créature. À la place, ils la font tomber inconsciente comme les autres formes d'affaiblissements de caractéristique. Affliction imaginaire est un effet de sort et peut être dissipé normalement.

Effet placebo contre et dissipe affliction imaginaire.